FINCA
le conseil en gouvernance

CHARTE DE CONFIDENTIALITE FINCA

PREAMBULE

FINCA réalise pour le compte de ses clients des études et émet des recommandations dans le domaine de la gouvernance. Dans ce cadre, FINCA réalise des entretiens avec les membres du Conseil et les dirigeants.

La présente charte précise l'engagement de confidentialité de FINCA sur les informations recueillies au cours de ses missions.

FINCA PREND LES ENGAGEMENTS SUIVANTS:

Documents (notes, rapports, synthèses, présentations…)

FINCA préservera la nature confidentielle des documents qui lui sont communiqués directement ou à ses associés, collaborateurs.

Finca s'engage notamment à :

(i) ne pas les divulguer à qui que ce soit d'autre sans l'autorisation écrite et préalable du client,

(ii) ne pas les utiliser dans un autre but que celui décrit dans les objectifs de la mission confiée par le client,

(iii) les conserver et garder selon des standards permettant un strict respect de la confidentialité,

(iv) retourner, effacer ou détruire lesdits documents confidentiels et leurs éventuelles copies sur demande écrite du client.

Entretiens avec les membres du Conseil, les dirigeants

Les entretiens conduits par FINCA sont de nature confidentielle. A ce titre FINCA s'engage à ne pas divulguer à qui que ce soit la nature et le contenu des discussions.

S'il s'agit d'un entretien individuel, le compte-rendu de celui-ci ne sera transmis qu'à l'intéressé et FINCA s'engage à ne pas le transmettre au client qui l'a mandaté pour le réaliser. Il en est de même pour les courriers qui seraient adressés à FINCA par un dirigeant ou par FINCA au dirigeant.

Les différents documents, notes, synthèses, courriers relatifs à ces entretiens seront conservés et gardés selon des standards permettant un strict respect de la confidentialité.

* * *

FINCA sera relevée de ses engagements dès lors qu'elle y aura été autorisée par écrit, ou que la communication des documents confidentiels intervient en application des dispositions légales s'imposant au client.

* * *

Fait à le

E mmanuel du Boullay, Président de FINCA